



Déconfinement ExxonMobil

Le 11 mai 2020

La vision du déconfinement par la CFE-CGC

Vos représentants du personnel ont participé aux CSEE Extraordinaires organisés par les Directions des établissements du Groupe afin de présenter les mesures sanitaires pour accompagner le déconfinement à partir du 11 mai. Face à cette situation inédite, la CFE-CGC vous restitue les débats au sein des différentes instances ainsi que sa vision du déconfinement.

- Nous avons demandé à la Direction de retirer l'engagement personnel avec signature pour respecter et faire respecter les gestes barrières, ce qui a été obtenu. Nous comptons sur la responsabilité sociétale de chacun d'entre vous pour respecter ces gestes barrières :
 - Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades
 - Lavez-vous très régulièrement les mains ou utilisez du gel anti-bactérien.
 - Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.
 - Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.
- En respectant ces gestes barrières, nous sommes tous acteurs de notre propre santé et de celle de nos proches, au travail comme à la maison.
- Le déconfinement se fera en trois étapes, la première commençant le 11 mai, puis une deuxième étape le 25 mai et enfin la dernière étape à partir du 8 juin. Le retour des salariés se fera très progressivement, sans pression des supervisions, avec un dialogue entre le superviseur et son équipe, en tenant compte des contraintes des uns et des autres (garde d'enfants, appréhension d'un retour trop rapide, etc ...).
- Comme l'a fortement encouragé le gouvernement, les salariés pourront choisir de rester en télétravail si la définition de leur poste le permet, si les salariés doivent garder leurs enfants, ou si les salariés ne se sentent pas trop à l'aise pour un retour rapide. Si cette disposition ne vous semble pas respectée, n'hésitez pas à contacter vos élus qui vous aideront à traverser cette période délicate.
- Les cafétérias du CTA, du Bloc 26 et de la Porte A seront ré-ouvertes à partir du 11 mai. Il sera donc possible pour le personnel à la journée de récupérer un panier repas commandé la veille avant 11h et de déjeuner en respectant les gestes barrières.
- Dans les bureaux où les règles de distanciation sont difficilement applicables, sachez qu'il sera installé dans les jours à venir une protection en plexiglass. En attendant, vous devrez porter un masque fourni par votre superviseur pour vous protéger mutuellement des projections de gouttelettes.
- Pour les quelques salariés qui sont passés au 1^{er} mai du statut arrêt maladie au statut activité partielle, sachez que la société vous garantit que vous n'aurez pas de perte de salaire en mai. De même pour votre garantie Santé et Prévoyance, les organisations syndicales ont obtenu du gouvernement que votre mutuelle et votre prévoyance soient maintenues pendant cette période d'activité partielle.
- Sachez que vos élus CFE-CGC suivront les différentes étapes du déconfinement avec pour souci votre santé et votre bien-être. A ce titre, nous avons demandé à ce que la CSSCT (Commission Sécurité Santé et Conditions de Travail) participe aux travaux du groupe de déconfinement de la Direction. Nous vous encourageons à nous contacter si votre situation est compliquée et que vous avez l'impression que les mesures sanitaires mises en place ne suffisent pas à garantir votre sécurité.
- La CFE-CGC constate que le télétravail a permis à de nombreux salariés de continuer leur activité à distance. Il faudra donc faire un bilan avec la Direction et les salariés des leçons à tirer de cette nouvelle façon de travailler. Ce bilan devra être présenté lors de prochains échanges dans le cadre de la négociation QVT.

La CFE-CGC au service de tous les salariés
Pour plus d'information, rejoignez-nous sur notre blog
<http://cfe-cgc-exxonmobil.over-blog.com/>